

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale

18 rue Parmentier

95200 SARCELLES

Etude annexe

3 bis avenue de Paris

95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



Constat du 19 Février 2018

Page 1 sur 21

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE DOUZE FEVRIER

A LA REQUETE DU :

Le CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme (SA) ayant son siège social 50 Boulevard Sébastopol 75003 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, agissant au nom et pour le compte du CREDIT LYONNAIS, SA ayant son siège social à LYON (69000) au 18 Rue de la République, et son siège central à VILLEJUIF (94), 20 Avenue de PARIS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 29 janvier 2018.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description des droits et biens immobilier dont sont propriétaires Monsieur THAVARAJASOTHY Kandiah et Madame THAVARAJASOTHY Rathamalar née KANDASAMY décrits comme suit :

COMMUNE DE SARCELLES (VAL D'OISE)

Un pavillon sis 30 avenue du Bois de Lochères cadastré section AZ numéro 94 lieudit « 30 av du Bois de Lochères » pour 5 a 9 ca

Je, Thérèse YALAP-YANAN huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un
office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18, rue Parmentier soussignée,

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 30 avenue du Bois de Lochères à 95200 SARCELLES (Val d'Oise) correspondant à l'adresse postale du bien sus désigné.

Où étant ce jour sur place à 11 heures 35, en présence de Messieurs Antoine Michalski, serrurier, deux témoins majeurs et de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur THAVARAJASOTHY Kandiah se présente à moi et m'invite à pénétrer dans les lieux après que je lui ai attesté de mes qualités et identités et lui avoir présenté ma carte professionnelle. Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement.

Les lieux sont occupés par le saisi et sa famille composée de deux enfants.

Les lieux consistent en un pavillon sur trois niveaux composé d'un sous-sol, au rez-de-chaussée d'une entrée desservant une salle de séjour, une cuisine, une salle d'eau, un WC et une chambre, à l'étage, de quatre chambres et d'une salle de bain.

Une dépendance construite en fond de jardin comprenant une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine et une salle d'eau.

Le pavillon présente des façades à l'état d'usage. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont également à l'état d'usage. Le jardin est couvert de branches d'arbres.



Les lieux sont distribués comme suit :

REZ DE CHAUSSEE :

- **Un dégagement d'entrée :**

La porte palière en bois qui permet d'y accéder est à l'état d'usage.

Le carrelage au sol est usagé.

Le lambris des murs et la peinture du plafond sont en bon état.



- **Le séjour :**

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont à l'état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Une porte fenêtre à deux vantaux



- La cuisine:

Le carrelage au sol et aux murs est usagé.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Un double évier et une série de placards bas et haut.
- Une fenêtre à deux vantaux.



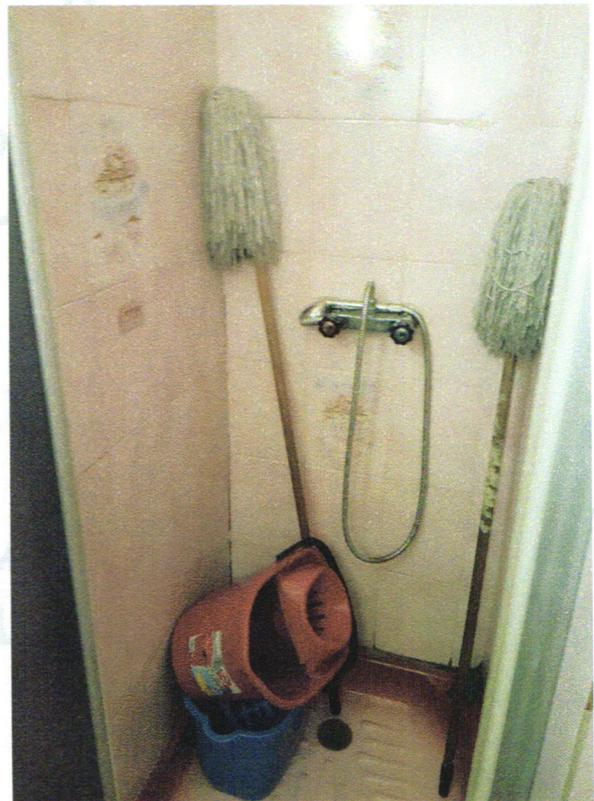
- **La salle d'eau :**

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en mauvais état.

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une douche.
- Un lavabo.
- Un abattant.



- **Les WC :**

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en mauvais état.

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC
- Un point lumineux central



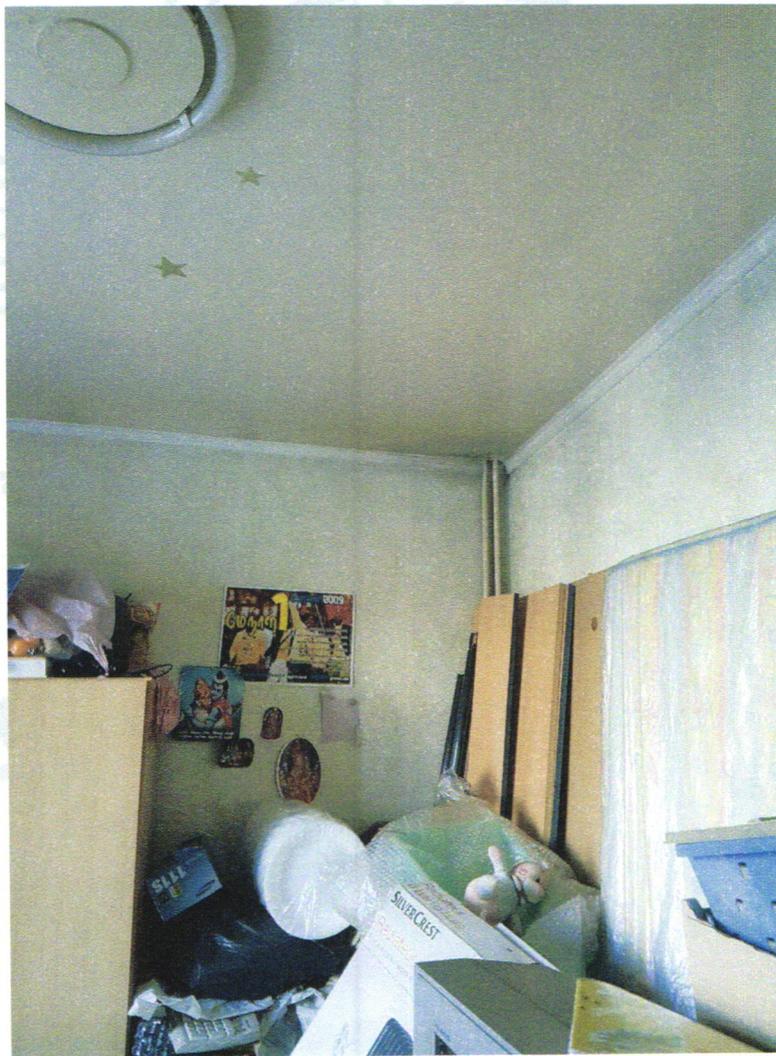
- **Une petite pièce en 1^{ère} porte droite:**

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont à l'état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une fenêtre à deux vantaux.



A L'ETAGE :

Un escalier en bois permet d'accéder à l'étage

- La première chambre :

Le carrelage au sol est à l'état d'usage

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une fenêtre à deux vantaux.



- **La deuxième chambre :**

Le carrelage au sol est usagé.

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une fenêtre à deux vantaux.



- **La troisième chambre servant de réserve :**

Le carrelage au sol est usagé.

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une fenêtre à deux vantaux.



- **La quatrième chambre :**

Le carrelage au sol est usagé.

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une fenêtre à deux vantaux.



- **Les WC :**

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en mauvais état.

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC
- Un point lumineux central



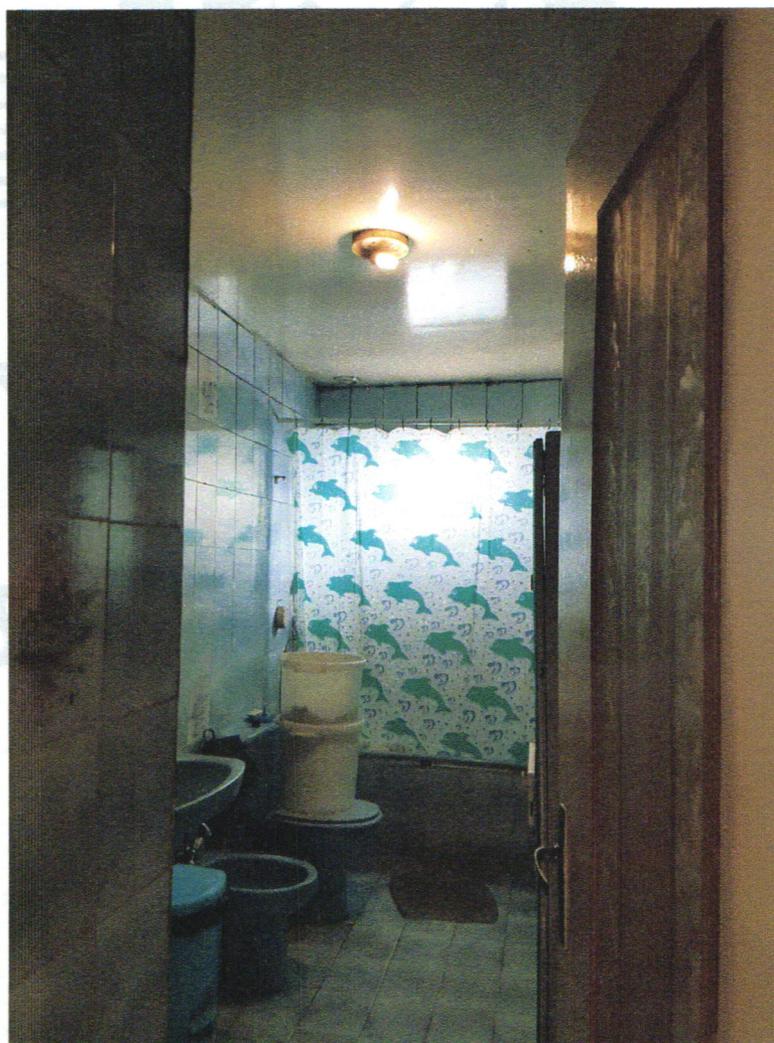
- **La salle de bain :**

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en mauvais état.

La peinture du plafond est en mauvais état marqué de plusieurs taches noirâtres.

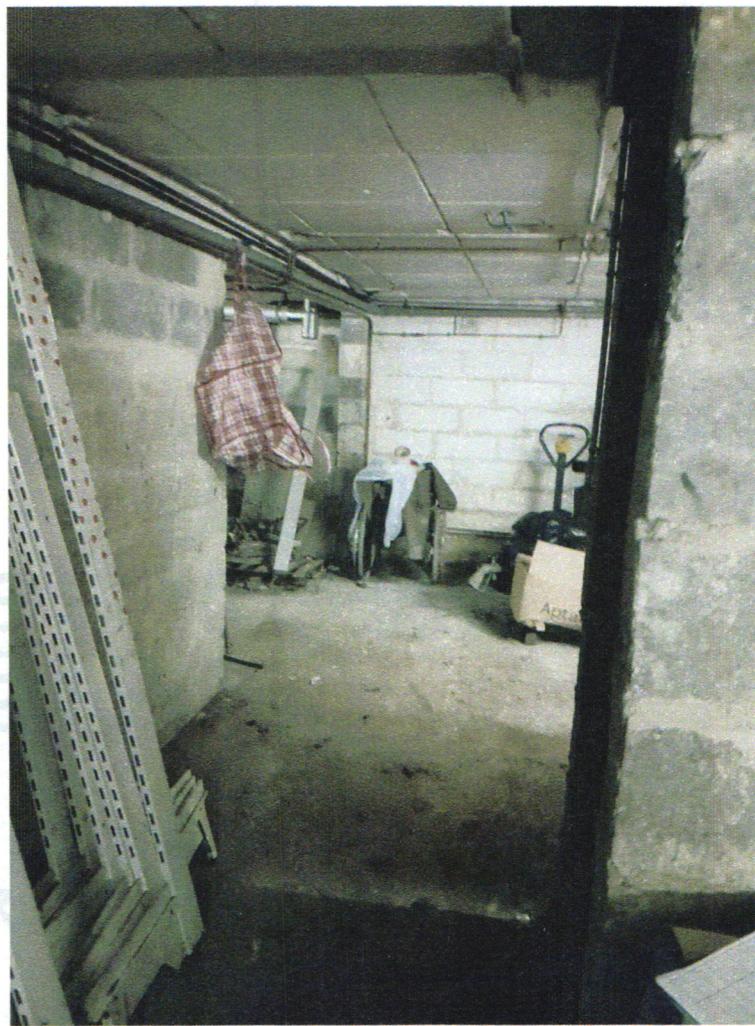
L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Un lavabo.
- Un bloc WC.
- Un bidet.
- Un abattant.
- Un point lumineux central



SOUS SOL :

Le sous-sol est à l'état brut.



HUISSIER DE JUSTICE

DEPENDANCE :

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Un dégagement d'entrée :**

La porte palière en bois qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage au sol est usagé.

La peinture des murs du plafond est en mauvais état.

- **Le séjour :**

Le carrelage au sol est usagé.

Le lambris du plafond est en mauvais état et la peinture des murs du plafond est à l'état d'usage.

- **La chambre :**

Le carrelage au sol est usagé.

Le papier peint recouvrant les murs et le plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à deux vantaux en mauvais état.



- La cuisine :

Le carrelage au sol et aux murs au sol est en mauvais état.

Les dalles plastifiées recouvrant le plafond sont également en mauvais état et marquées de taches éparses.

L'équipement comprend :

- Un fenestron
- Un double évier et une série de placards bas et haut usagés.



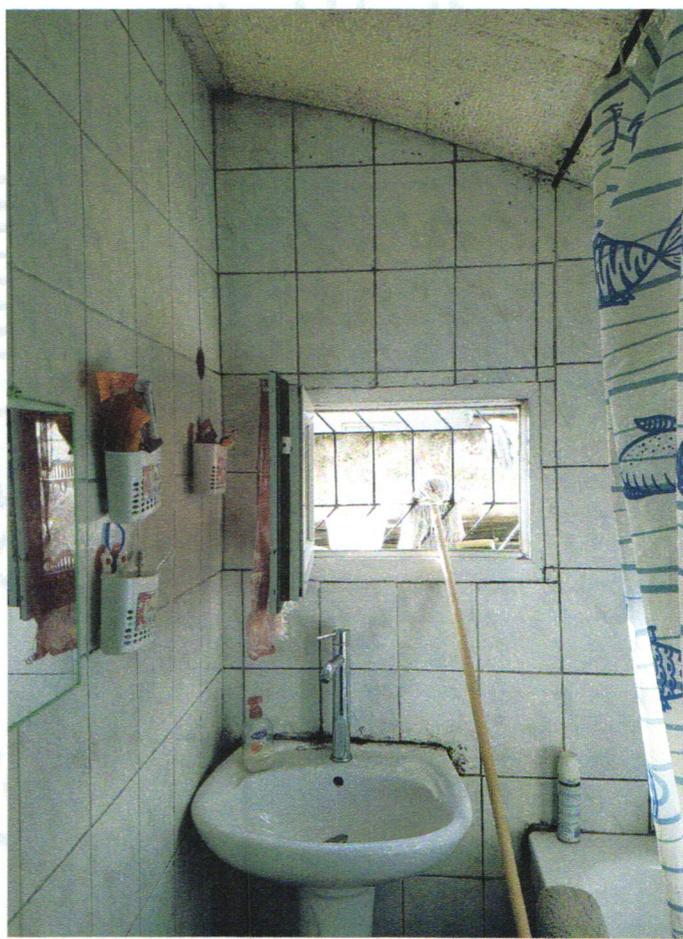
- **La salle de bain :**

Le carrelage du sol et les faïences murales sont en très mauvais état.

Les dalles plastifiées recouvrant le plafond sont également en mauvais état et marquées de taches noirâtres.

L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Un lavabo.
- Un bloc WC.
- Un fenestron.
- Un point lumineux mural



L'ensemble du pavillon est chauffé une chaudière à gaz.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*



YANAN Thérèse
Huissier de Justice

HUISSIER DE JUSTICE

